

La Maison de la souris verte – Commission d'admission
Outil d'aide à la décision

L'ordre de présentation est défini par **les critères de pondération** indiqués sur le tableau ci-dessous.

CRITERES « Accueil Régulier »	Points attribués	Justificatifs
CRITERES LIES A LA DEMANDE DES PARENTS		
Amplitude horaire de la demande liée aux besoins professionnels	1 point par heure hebdomadaire de présence	La grille des besoins renseignée lors de la pré-inscription Le contrat de travail
Nombre de jours demandés	10 points par jour de présence	La grille des besoins renseignée lors de la pré-inscription
CRITERES LIES AU LIEU DE RESIDENCE		
La Londe	25 points	Justificatif de domicile
Saint- Ouen du Tilleul ou Orival	15 points	Justificatif de domicile
Plateau du Roumois	10 points	Justificatif de domicile
Agglomération Elbeuvienne	10 points	Justificatif de domicile
CRITERES LIES A LA SITUATION DE L'ENFANT		
Enfant en situation de handicap ou atteint d'une maladie chronique	25 points	Justificatif MDPH/CAF ou CPAM ou MSA
CRITERES LIES A LA SITUATION DE FAMILLE		
Parents mineurs	20 points	Livret de famille
Grossesse multiple	20 points	Livret de famille
Fratrie	15 points	Livret de famille
Famille monoparentale	15 points	Majoration de la prime d'activité
CRITERES LIES A LA SITUATION PROFESSIONNELLE		
1 ou 2 parents en reprise d'une activité professionnelle après une perte d'emploi, ou en formation dans le cadre d'un reclassement	30 points	Attestation du futur employeur, de scolarité, de formation
Les 2 parents travaillent ou sont étudiant ou suivent une formation	25 points	Attestation employeur ou Contrat de travail
Organisation professionnelle avec horaires atypiques pour le travail ou le trajet professionnel	20 points	Attestation employeur ou Contrat de travail
Travailler pour la commune de La Londe. *Ce critère ne se priorise pas de manière absolue.	15 points	Attestation employeur

La situation de congé parental ne permet pas l'inscription d'une demande en accueil régulier.
Cette inscription est étudiée dans le cadre d'une demande en accueil occasionnel.